



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

POSITION
PAPER

Pour une prospérité durable

La coopération économique au
développement du SECO
2021-2024

Situation initiale

Dans le cadre de la mondialisation, le monde traverse, depuis plusieurs décennies, une phase de transformation irréversible vers un ordre global multipolaire. Cette transformation a été accompagnée d'une amélioration générale de la prospérité, ainsi que d'une décentralisation politique et d'une diversification des pôles économiques mondiaux. En parallèle, les défis liés au développement durable, tels que les crises économiques et financières, la fragilité et les conflits, les catastrophes naturelles liées au changement climatique ainsi que la migration irrégulière et forcée, adoptent de plus en plus un caractère transfrontalier. Des mesures isolées ne sont pas suffisantes pour relever ces défis. La communauté internationale a donc mis en place l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui représente un cadre de référence destiné à contribuer à surmonter ces défis. Pour compléter les mesures prises par d'autres acteurs, le SECO apporte sa contribution en se concentrant principalement sur la promotion du développement économique en tenant compte du mandat constitutionnel, des lois sur la coopération internationale au développement et à la transition ainsi que de la stratégie de la politique économique extérieure de la Suisse.

Progrès et défis futurs de la coopération au développement

La mondialisation et les progrès technologiques ont irrémédiablement marqué la croissance économique mondiale des dernières décennies, menant vers une convergence entre pays en développement et pays économiquement avancés. La croissance annuelle moyenne de 3 % depuis 1995 a amélioré les conditions de vie d'une large couche de la population: dans les pays en développement et les pays émergents, un milliard d'individus a pu sortir de l'extrême pauvreté. La coopération au développement a joué son rôle dans cette évolution positive.

La politique monétaire expansive et les stimuli fiscaux adoptés suite à la crise financière et économique de 2008 ont empêché une récession profonde et ont permis de consolider les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté à l'échelle mondiale. En revanche, la crise et la croissance économique en partie modérée se sont traduites par un endettement considérable pour de nombreux pays en développement et émergents. Parmi ces pays, certains sont très sensibles à la volatilité des prix des matières premières et à d'autres chocs économiques. Avec la normalisation progressive de la politique monétaire, une préoccupation grandissante se dessine quant à la résilience de la croissance économique dans les pays en développement et émergents ainsi qu'à la durabilité des progrès économiques et sociaux réalisés.

De plus, de nombreux pays ne sont pas suffisamment préparés au changement structurel économique inhérent à la quatrième révolution industrielle. Face aux défis et incertitudes que provoque le changement structurel auprès de la population, une tendance au protectionnisme et à l'isolationnisme se développe. Les opportunités créées par la numérisation ne sont pas suffisamment exploitées afin de poser les jalons d'une croissance économique. Le protectionnisme croissant et l'escalade de mesures et de contre-mesures entre les grandes puissances économiques qui en découle altèrent le commerce international et augmentent les risques pour le développement économique.

La mondialisation a renforcé les inégalités économiques et sociales dans de nombreux pays. La mise en œuvre concrète de la politique économique a joué un rôle déterminant à cet égard. La libéralisation du commerce et des marchés financiers est une constante source de changements dont les répercussions doivent être supportables pour les générations actuelles et futures. Des conditions-cadres économiques fiables, un environnement commercial dynamique et un système de formation conforme aux besoins du marché du travail offrent les conditions requises à l'épanouissement des individus et à leur participation à la mondialisation. Dans de nombreux pays, ces conditions ne sont pas remplies, notamment en raison d'une faible gouvernance. L'augmentation des inégalités accentue la polarisation sociale, complique la prise de décisions politiques enclive au compromis, accroît le risque de conflits et met en danger le développement économique futur. Dans de telles circonstances, les individus ont tendance à chercher plus de sécurité et de meilleures conditions de vie par le biais de la migration.

La fréquence et l'intensité croissantes des catastrophes naturelles liées au changement climatique posent des défis supplémentaires à la population et à l'économie et favorisent les migrations des zones rurales vers les villes et du Sud vers le Nord. Dans le contexte de la croissance et du changement démographiques, l'urbanisation offre des opportunités pour promouvoir de meilleures conditions de vie. Un aménagement urbain durable est cependant indispensable afin d'exploiter ces opportunités. De plus, le financement nécessaire à la mise à disposition de biens et services publics doit être assuré.

Ces **défis mondiaux**, couplés au développement économique en rapide progression dans certains pays émergents, sont également sources de préoccupations pour les sociétés occidentales. Les intérêts nationaux ont tendance à prendre le dessus alors que les principes fondamentaux de responsabilité commune, de **solidarité** internationale et de **multilatéralisme** sont remis en question. Cette tendance est également reflétée dans l'orientation de la coopération internationale de nombreux pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui procèdent à une pesée des intérêts en matière de politique intérieure et de coopération internationale. Une tendance à utiliser la coopération au développement à des **fins politiques et économiques nationales** se manifeste.

La **Suisse** n'échappe pas à la règle. La coopération internationale de la Suisse s'efforce de répondre aux attentes politiques et sociales et d'étendre ses activités vers des domaines comme la migration, la coopération avec le secteur privé ou encore le financement pour le climat. Parallèlement, son **mandat constitutionnel**, qui consiste à renforcer la solidarité et l'ouverture envers le monde ainsi qu'à réduire la misère et la pauvreté, doit être respecté. La poursuite d'intérêts nationaux et la prise de responsabilité mondiale ne sont pas incompatibles. Il est possible de trouver des solutions *win-win* pourvu que les priorités et la pesée des intérêts soient clairement définies dans une perspective de **cohérence des politiques**.

La coopération économique au développement du SECO

La coopération économique au développement du SECO axe ses activités sur la promotion de **conditions-cadres** fiables en matière de politique économique et le soutien d'**initiatives innovantes du secteur privé**. Cette approche permet de faciliter **l'accès des individus et des entreprises aux marchés et opportunités** de développement et de créer des perspectives d'**emplois décents**. À long terme, le SECO contribue ainsi à la **croissance économique** et la **prospérité durable** dans ses pays partenaires. Le SECO tient compte des aspects climatiques et offre aux populations des perspectives locales, ce qui contribue à réduire les causes de la **migration** irrégulière et forcée.

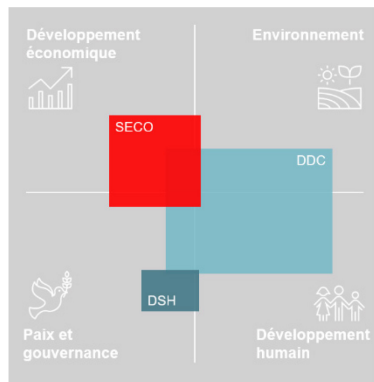
En se concentrant sur ses **compétences-clefs de la politique économique et de la politique commerciale**, le SECO soutient ses pays partenaires dans la mise en place de changements structurels, le développement du secteur privé et leur intégration dans l'économie mondiale. A cet effet, il tient compte des opportunités liées au progrès technologique et à la numérisation. Le SECO n'apporte donc pas uniquement une contribution solidaire à la réduction de la pauvreté et à la maîtrise des défis mondiaux liés au développement. Ses activités soutiennent également l'orientation globale de la politique économique extérieure de la Suisse, par exemple en mettant en œuvre des mesures d'accompagnement lors de la conclusion d'accords de libre-échange avec des partenaires tels que l'Indonésie. Cela crée de nouveaux secteurs d'activités et opportunités d'investissement pour le secteur privé suisse. Sur les plans multilatéraux et régionaux, le SECO s'engage également en faveur des intérêts économiques de la Suisse.

Des évaluations indépendantes viennent confirmer la **pertinence**, **l'efficacité** et la **durabilité** des activités du SECO. Pour continuer à garantir l'efficacité de ses actions, le SECO focalisera son engagement dans un nombre limité de pays prioritaires. Une certaine **flexibilité** sera maintenue afin de ponctuellement mettre en place des projets et des programmes selon les besoins des pays partenaires et de poursuivre de manière ciblée les **objectifs de la politique économique extérieure de la Suisse**.

Dans le monde multipolaire d'aujourd'hui, agir en créant des **partenariats** est essentiel afin de relever avec succès les défis mondiaux. Une démarche unifiée et une répartition du travail axée sur les compétences-clefs de chaque partenaire sont indispensables à l'efficacité et l'efficacé de l'action collective. Le SECO s'est donc fixé pour objectif d'approfondir ses partenariats avec d'autres acteurs économiques en tenant compte de ses compétences-clefs et des complémentarités existantes. L'**Agenda 2030 pour le développement durable** représente un cadre de référence important à cet égard.

Les activités du SECO sont **alignées sur le plan stratégique** et **complémentaires sur le plan opérationnel** avec les activités de la Direction pour le développement et la coopération (DDC), de la Division Sécurité humaine (DSH) et d'autres unités administratives fédérales, telles que l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ou encore le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) (cf. Figure 1). L'alignement stratégique et la complémentarité opérationnelle visent à une utilisation efficace des moyens et à une efficacité maximale des mesures prises.

Figure 1: Synergies de la coopération internationale de la Suisse



La **coopération multilatérale** est d'une importance stratégique cruciale pour le SECO. Les activités bilatérales et multilatérales du SECO se complètent. Des organisations internationales comme les banques multilatérales de développement, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), dont le SECO détient les responsabilités institutionnelles, disposent de l'expertise, des moyens financiers et techniques ainsi que d'un potentiel considérable d'influence politique.

Grâce à ses partenariats avec les organisations internationales, le SECO bénéficie d'une **portée et d'un effet de levier** accrus, y compris dans la gestion des défis mondiaux. Le Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) nomme des gouverneurs dans les plus hautes instances de pilotage des banques multilatérales de développement. Dans les conseils d'administration, la Suisse s'engage afin que les banques puissent apporter leurs expériences à la meilleure échelle. L'objectif est de donner aux pays en développement un accès à l'expertise technique et à un financement de long terme à des conditions avantageuses pour des projets d'infrastructures durables et des services de base permettant de réduire la pauvreté et les inégalités. La mise en œuvre des programmes respecte toutes les **normes environnementales et sociales** applicables. Ainsi, les banques de développement apportent actuellement une contribution indispensable à la sécurité de l'approvisionnement de base, à la formation et à l'emploi des réfugiés et de la population locale dans des pays comme le Bangladesh, le Liban, la Jordanie ou encore la Colombie, tous victimes de flux migratoires importants provenant de pays voisins.

Mandat

Le SECO se base sur les articles 2 (but), 54 (affaires étrangères) et 101 (politique économique extérieure) de la Constitution fédérale, sur la loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales du 19 mars 1976, sur la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est du 30 septembre 2016 ainsi que sur la stratégie de politique économique extérieure suisse (2004).

Dans le cadre de la coopération internationale de la Suisse, le SECO est responsable de la **coopération économique au développement**. Il renforce la compétitivité, la performance et la capacité d'adaptation de ses pays partenaires tout en créant des perspectives d'avenir pour les populations locales. Le SECO soutient également l'**orientation globale de la politique économique extérieure de la Suisse** et ouvre ainsi de nouveaux domaines d'activités et des possibilités d'investissement au secteur privé suisse.

Le SECO s'engage en faveur d'une **coopération économique au développement cohérente**, tenant compte de la complexité et de l'interaction des différents domaines politiques. Dans l'application de son mandat, il suit les **sept principes** suivants:

1. Orientation sur l'efficacité et les résultats
2. Priorité aux besoins économiques et de politique commerciale des pays partenaires
3. Appui sur les compétences-clefs du SECO et du DEFR
4. Complémentarité avec les partenaires
5. Prise en compte des intérêts suisses
6. Cohérence politique
7. Reconnaissance d'un multilatéralisme fort

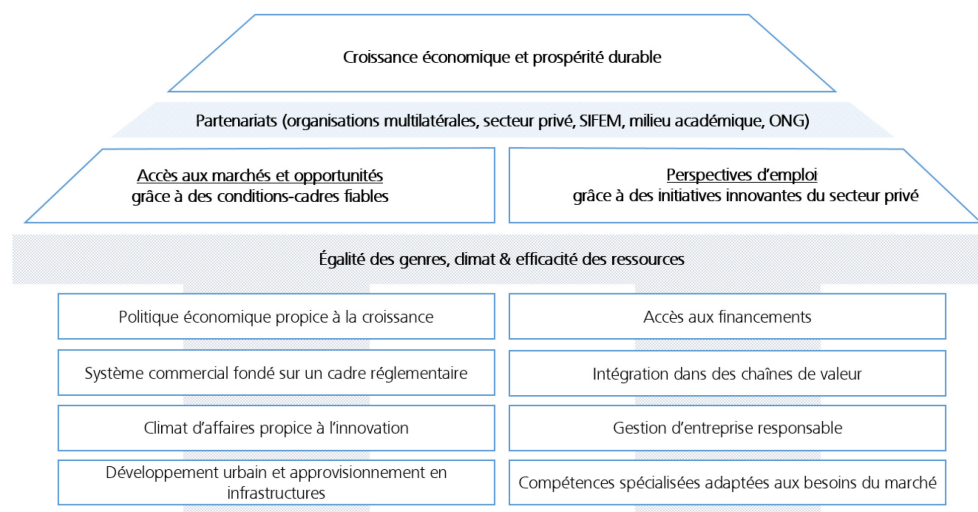
Orientation stratégique

Le SECO axe ses activités sur la promotion de la **croissance économique** et de la **prospérité durable** afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté, les inégalités et les défis mondiaux. Dans le cadre de ses activités, il poursuit **deux objectifs d'impact** (cf. Figure 2):

- **Promotion de conditions-cadres fiables en matière d'économie politique** pour un accès équitable aux marchés et opportunités pour les individus et les entreprises.
- **Soutien d'initiatives innovantes du secteur privé** en faveur de la création de perspectives d'emplois décents.

Le SECO intervient à plusieurs niveaux afin d'atteindre ses objectifs d'impact.

Figure 2: Orientation stratégique de la coopération économique au développement du SECO



Promotion de conditions-cadres fiables en matière d'économie politique

Des institutions publiques et des conditions-cadres fiables sont deux composantes essentielles à la croissance économique et la prospérité durable. Des normes non-discriminatoires et une gestion efficace des institutions publiques créent un système incitatif, réduisent les incertitudes et renforcent la confiance des citoyens et des entreprises envers ces institutions. Ainsi, les individus, les entreprises et les marchés peuvent se développer et renforcer leurs capacités d'adaptation et de résilience. Les mesures du SECO en faveur de la promotion de conditions-cadres fiables en matière d'économie politique s'articulent autour de quatre lignes d'action:

Politique économique propice à la croissance: Des conditions-cadres macroéconomiques fiables sont indispensables au développement d'initiatives économiques et à la mobilisation d'investissements du secteur privé. Une **politique fiscale, financière et monétaire** qui a, sur le long terme, des conséquences positives sur la croissance économique est un élément-clé à cet égard.

La qualité des **finances publiques** détermine en grande partie la marge de manœuvre que possède l'Etat pour définir les stratégies en matière de promotion économique, de financement et de mise à disposition de services publics ainsi qu'en faveur de la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales. La mobilisation de recettes fiscales et leur utilisation responsable sont indispensables au financement des services publics. Dans ses pays partenaires, le SECO soutient les ministères des finances et les ministères sectoriels en vue d'améliorer la planification et la gestion des dépenses, des investissements et des marchés publics ainsi que pour mettre en place des services publics efficaces et conformes aux besoins de la population.

Dans de nombreux pays en développement et émergents, l'endettement public est en hausse alors que les besoins de financements sociaux et d'infrastructure persistent ou augmentent. Le SECO renforcera son engagement en faveur d'une meilleure **gestion fiscale et de la dette**. Une attention particulière sera portée aux risques inhérents au changement climatique. Le SECO promouvra, par exemple, des solutions d'assurance et de financement face aux risques climatiques et la réduction des dépenses publiques nocives pour le climat.

Le renforcement et la modernisation d'**administrations financières locales** gagnera en ampleur, notamment pour permettre aux villes de planifier avec prudence des projets d'infrastructure et d'améliorer la mobilité urbaine, la fiabilité de l'approvisionnement en énergie et leur résilience face aux catastrophes naturelles. Les relations financières entre les collectivités nationales et subnationales doivent être conçues de manière à ce que les administrations locales disposent de conditions-cadres financières stables et fiables. Le SECO soutient les stratégies de réformes locales, notamment à travers l'aide budgétaire subnationale.

La **numérisation** permet d'accroître l'efficacité et l'efficience des administrations, d'éliminer certains obstacles bureaucratiques et de réduire la corruption. En coopération avec ses partenaires multilatéraux, le SECO identifie et soutient des initiatives de modernisation de l'administration fiscale, des marchés publics et de la mise en place de services publics.

Un **marché financier et des capitaux** stable, diversifié et compétitif, mettant à disposition les moyens nécessaires au développement d'initiatives entrepreneuriales, est décisif pour le développement d'une économie nationale. L'interdépendance croissante entre les marchés financiers mondiaux exige une surveillance et une réglementation appropriées afin d'identifier les risques à un stade précoce et d'éviter des développements indésirables. En coopération avec la Banque nationale suisse (BNS), le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SIF) et des partenaires multilatéraux, le SECO soutient les gouvernements à renforcer leur banque centrale et leurs autorités de surveillance. En garantissant l'intégrité des marchés financiers, les consommateurs sont protégés contre des produits financiers incertains. De plus, un trafic des paiements fluide et sans encombre sur le plan national et international ainsi que la stabilité du système financier international sont assurés.

Le SECO continuera de soutenir ses pays partenaires dans l'établissement de **marchés des capitaux locaux**. Ces derniers permettent un financement local de projets d'infrastructure et offrent la possibilité aux petites et moyennes entreprises (PME) d'obtenir des crédits en monnaie locale. L'expérience a démontré que les marchés des capitaux locaux favorisent le développement d'instruments financiers innovants, par exemple dans le domaine climatique, tout en atténuant le risque de surendettement.

Système commercial fondé sur un cadre réglementaire: Dans l'économie mondiale, le **commerce** joue un rôle crucial pour la croissance et la compétitivité des économies nationales et des entreprises. Aujourd'hui, l'économie mondiale repose en grande partie sur le partage du travail. Plus de 50 % des marchandises traversent à plusieurs reprises les frontières en tant que composants. Des conditions-cadres propices aux échanges commerciaux sont donc indispensables afin d'exploiter les avantages du commerce international.

Les pays en développement et émergents ne disposent souvent pas du cadre institutionnel et des compétences techniques nécessaires à l'exploitation du potentiel offert par les accords commerciaux et le commerce mondial. Ils ont besoin de soutien afin de renforcer leurs **institutions de politique commerciale**, d'appliquer les **règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**, les **normes internationales du travail** et la **politique de concurrence** ainsi que pour mettre en place les conditions-cadres pour la protection de la **propriété intellectuelle**.

Le SECO a comme objectif de faciliter les échanges commerciaux de ses pays partenaires. Le soutien à la mise en place de **systèmes commerciaux modernes** est au cœur de cette démarche. Ce faisant, il encourage l'utilisation de nouvelles technologies, telles que l'*e-commerce*. Le SECO soutient également les pays à mettre en place des **systèmes d'assurance qualité** qui leur permettent, entre autres, de se conformer aux normes de l'OMC. Ces normes portent notamment sur la surveillance de la qualité, les instances de contrôle et de mesure, et l'infrastructure douanière. Les mesures du SECO accroissent ainsi la compétitivité des entreprises tout en contribuant à la mise en œuvre de la politique de libre-échange de la Suisse.

Le SECO soutient également ses pays partenaires à défendre efficacement leurs intérêts dans les négociations d'accords commerciaux. En collaboration avec les universités nationales et internationales, il met en place des programmes de formation en matière de **droit du commerce international et de la politique commerciale** pour les autorités compétentes et le secteur privé. Le SECO offre par ailleurs des conseils sur mesure dans le domaine de l'application du droit de l'OMC et du droit du commerce.

En respectant l'esprit de la cohérence des politiques, le SECO s'engage afin que les **aspects de développement durable** soient pris en compte et mis en œuvre dans les accords de libre-échange. Sont notamment concernés le respect et l'application des **accords multilatéraux sur l'environnement** et **des normes fondamentales du travail**. Le SECO soutient par exemple l'élaboration et la mise en place de mécanismes de tarification du CO₂ qui créent des incitations à la transition vers des modes

de production générant peu d'émissions. Il montre ainsi que le commerce international peut servir au développement et à la lutte contre la pauvreté et que la protection de l'environnement, le droit du travail et la biodiversité font partie intégrante d'une politique commerciale axée sur l'avenir.

Climat d'affaires propice à l'innovation: Un **climat d'affaires propice à l'innovation** a une influence décisive sur la compétitivité, la productivité et la croissance des entreprises. Plus la mondialisation et les interconnexions des marchés sont poussées, plus les conditions-cadres économiques doivent être efficaces pour assurer une compétitivité équitable des acteurs économiques aux niveaux national et international et tenir compte des intérêts tant publics que privés.

Le SECO soutient ses pays partenaires pour la mise en place et l'application d'un cadre réglementaire transparent et efficace pour la **création, l'activité et la dissolution des entreprises**, ce qui profite notamment aux PME. Grâce à ce cadre, les coûts pour les entreprises et les investisseurs diminuent et leur sécurité en terme de planification augmente, permettant ainsi de poser les jalons d'une croissance économique durable. Une mise en pratique systématique des bases légales, en particulier dans les secteurs pertinents à la réduction de la pauvreté, est prioritaire à cet égard.

Des réformes réglementaires de l'environnement commercial permettent d'encourager l'**égalité des chances** entre hommes et femmes. Les femmes sont exposées à un risque plus élevé d'être défavorisées dans le cadre de leur activité professionnelle. Le SECO soutient ses pays partenaires dans l'établissement de lois et de réglementations non-discriminatoires et visant à éliminer d'éventuels obstacles liés au genre dans le secteur professionnel. Des incitations ciblées sont mises en place pour les entrepreneuses et les employées, car souvent la discrimination des femmes ne repose pas sur l'absence de lois, mais bien plus sur leur application non systématique. Le SECO soutient le développement et le pilotage d'approches novatrices ainsi que le développement des modèles les plus prometteurs.

La **numérisation** offre d'innombrables possibilités pour simplifier l'interaction entre le secteur public et le secteur privé. Le SECO soutient la mise en place de services publics numériques, comme par exemple la procédure d'octroi de licences d'exploitation ou encore l'inscription au registre des entreprises, pour permettre aux entreprises de gagner du temps et d'économiser des ressources. Ainsi, les possibilités de corruption sont nettement réduites. Cette démarche crée des mesures d'incitation à l'établissement d'une activité économique efficace, d'une croissance continue de la productivité et d'une meilleure gouvernance.

Une amélioration de l'environnement commercial et d'investissement contribue aussi indirectement à la **réduction de la pression migratoire**. Des procédures simples et transparentes réduisent la tendance des producteurs et investisseurs à quitter leur pays. La sécurité de planification des affaires renforce l'attrait d'un pays et pose les fondements nécessaires pour attirer des investissements à long terme et créer des emplois.

Développement urbain intégré et approvisionnement en infrastructures: Dans les prochaines années, la croissance démographique concernera principalement les villes. Les villes deviennent des pôles de croissance et des centres d'innovation de plus en plus importants. Des zones urbaines bien organisées et structurées encouragent l'activité commerciale ainsi que l'accès aux services de base et de formation. Les villes possèdent un important potentiel de réduction de la pauvreté et ce également pour les migrants provenant des zones rurales. Elles présentent par ailleurs un potentiel non négligeable de réduction des gaz à effet de serre, notamment au vu de la proportion que représente l'augmentation des transports publics. Une **planification urbaine intégrée et une bonne gestion des villes** sont donc des conditions essentielles à un développement durable.

Le SECO axe ses efforts sur la **résilience** des villes face aux catastrophes naturelles, la **mobilité** urbaine durable et l'**approvisionnement efficace en énergie** en vue d'une croissance économique respectueuse de l'environnement. Le label suisse *Cité de l'énergie – European Energy Award* joue un rôle important dans ce domaine. Le SECO mène un dialogue avec les autorités et les groupes d'intérêts locaux et nationaux et les aide à élaborer des stratégies intersectorielles pour le développement de leurs villes. Cela permet de choisir, planifier et financer les projets d'infrastructure de manière ciblée et adéquate et de mettre en place les dispositions légales correspondantes.

Un **approvisionnement fiable et efficace en biens et services publics** joue un rôle important dans la promotion économique. Il représente également une condition essentielle pour permettre aux groupes de population vulnérables, notamment les femmes, de participer à la croissance économique. La mise en œuvre concrète des services d'infrastructure publics peut aussi avoir une grande influence sur le changement climatique, comme par exemple sur l'**approvisionnement en énergie provenant de sources renouvelables**.

Dans de nombreux pays en développement et émergents, le manque de services publics est principalement dû à une **gestion déficiente des entreprises publiques** ainsi qu'à un manque de moyens financiers. Le SECO soutient ses pays partenaires dans l'élaboration et l'application de conditions-cadres réglementaires, par exemple dans le cadre de la tarification ou de la politique de subventionnement, ainsi que dans l'amélioration de la gestion des entreprises publiques. Il encourage la **formation continue** dans les entreprises publiques ce qui permet de garantir la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée. Le roulement du personnel est ainsi mieux géré et la fiabilité des services augmente. Le SECO soutient en outre les autorités nationales et locales dans l'élaboration et la mise en œuvre de **solutions de financement viables**, y compris l'usage de fonds de financement locaux et du marché local des capitaux.

Soutien d'initiatives innovantes du secteur privé

*Au niveau mondial, le secteur privé est à l'origine de 90 % des emplois et joue donc un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté. Des entreprises dynamiques et innovantes sont présentes dans le monde entier. Elles stimulent la concurrence et l'innovation dans une perspective de développement durable, sont génératrices de croissance économique et créent des emplois. Dans les pays en développement et émergents, la disparition prématurée de nouvelles entreprises est cependant fréquente en raison de leur manque d'accès au savoir-faire, au capital, à de la main d'œuvre qualifiée ou à des services de base. C'est la raison pour laquelle le SECO soutient les initiatives innovantes du secteur privé et encourage la mobilisation de ressources privées. Dans ce cadre, la Société financière de développement de la Confédération (SIFEM) créée en 2011 par le SECO, représente un outil essentiel qui à l'avenir sera impliqué davantage dans les activités de la coopération économique au développement. Lors de l'utilisation stratégique de financements mixtes (blended finance), c'est-à-dire de l'utilisation de fonds publics pour mobiliser des financements privés, le SECO apportera une attention particulière aux principes d'additionnalité, de subsidiarité et de non-distorsion des marchés. Les mesures prises par le SECO en faveur de la promotion d'initiatives innovantes du secteur privé s'articulent autour de **quatre lignes d'action**:*

Accès aux financements: Les entreprises dépendent de partenaires financiers fiables et qui sont en mesure de mettre à disposition des prêts à des conditions économiques acceptables. En effet, les PME n'ont souvent qu'un accès limité au marché des capitaux. De ce fait, elles restent sous-alimentées en financement, malgré un fort potentiel de croissance. Le SECO facilite l'**accès au capital** des PME en leur mettant à disposition une expertise technique et en formant les banques locales à l'octroi de crédits. Ainsi, les PME ont la possibilité d'investir, de se lancer sur de nouveaux marchés, de croître et de créer des emplois.

La **fintech**, la technologie financière, offre de nouvelles opportunités aux individus et entreprises afin de faciliter leur accès aux services financiers. Le SECO soutient l'exploitation de **technologies financières novatrices**, telles que les services de paiement mobile, pour également donner accès aux prestations financières aux strates sociales les plus pauvres.

Les femmes sont confrontées à des obstacles spécifiques lorsqu'elles veulent développer leur entreprise, comme par exemple le manque de garanties contre les risques de perte de crédit ou encore les barrières juridiques ou culturelles liées à l'accès à la propriété foncière. Le SECO soutient, en partenariat avec d'autres acteurs, le développement de prestations financières sur mesure pour les **besoins spécifiques des entrepreneuses**.

Le SECO s'engage avec des acteurs privés tels que l'association *Swiss Sustainable Finance* (SSF) dans la conception de **mécanismes de financement innovants** qui tiennent compte des risques environnementaux, climatiques et sociaux ainsi que des décisions d'investissement des entreprises lors de l'octroi de crédits. Des emprunts verts ou encore des lignes de crédit vertes, qui facilitent l'accès des entreprises à des financements et offrent de nouvelles possibilités d'investissements aux banques, font notamment partie de ces solutions. L'engagement du SECO dans le domaine de l'*Impact Investment* sera renforcé.

Le **financement d'infrastructures** reste un domaine d'activité important. Dans les pays en développement et émergents, le secteur public n'est souvent pas en mesure de financer entièrement des projets d'infrastructure résilients au climat avec ses propres fonds. La mobilisation de capital privé par le biais de partenariats tel que le *Private Infrastructure Development Group* (PIDG) joue un rôle essentiel à cet égard.

SIFEM propose, en collaboration avec d'autres investisseurs publics et privés, des financements à long terme sous forme de participations, de prêts et d'expertise à des PME et des entreprises à forte croissance. SIFEM encourage non seulement la croissance des entreprises, mais génère également un bénéfice économique et social durable à travers la création d'emplois et de revenus. A long terme, SIFEM stimule la demande de réformes économiques visant à améliorer le climat d'affaires. Afin de permettre un engagement accru de SIFEM dans les pays les plus pauvres et en faveur de la protection du climat, de nouvelles approches et de nouveaux instruments sont en cours d'évaluation. Cette évaluation porte notamment sur un renforcement de la capacité de financement de SIFEM par des apports en capitaux supplémentaires ou encore sur l'utilisation de moyens concessionnels afin d'amortir les risques accrus sur les marchés et dans les secteurs difficiles.

Intégration dans des chaînes de valeur: La complexité des chaînes de valeur mondiales ne cesse de croître. Dans le contexte de la **numérisation** et de l'**automatisation**, les innovations générant un gain de productivité deviennent des avantages compétitifs importants. En plus de l'amélioration de l'environnement commercial et d'investissement, le SECO se concentre sur le renforcement de la compétitivité des entreprises le long des chaînes de valeur internationales en respectant les législations nationales et internationales en vigueur. Il coopère à cet effet avec différents acteurs multilatéraux, régionaux ou bilatéraux.

Le SECO promeut des **chaînes de valeur spécifiques** qui sont particulièrement importantes pour les pays partenaires et auxquelles la Suisse peut apporter une contribution en raison de son expertise et son importance dans le commerce international. Le tourisme, les matières premières agricoles comme le cacao ou le café ou encore les matières premières minérales sont principalement concernés. Sur la base des recommandations du rapport sur les matières premières du Conseil fédéral, le SECO poursuit son engagement favorisant la création de chaînes de valeur durables et la transparence dans les processus liés à l'or extrait des petites mines et mines artisanales, notamment dans le cadre de la *Better Gold Initiative*.

Le SECO s'engage en faveur de la crédibilité et de l'harmonisation des **systèmes de standards** volontaires privés, qui sont un facteur économique clef dans le commerce des matières premières, de produits agricoles et dans l'industrie textile. Les normes reposent sur des approches multipartites et renforcent ainsi la confiance et la volonté de coopérer entre producteurs, négociants, importateurs et organisations non gouvernementales. L'application de normes permet aux entreprises et producteurs de rendre leurs processus internes et leurs chaînes de valeur et de distribution internationales plus efficaces et d'améliorer leur productivité ainsi que leur accès aux marchés. De plus, elle minimise les risques sociaux et environnementaux, tels que le travail des enfants, l'utilisation non conforme de produits chimiques ou encore la déforestation illégale. À l'avenir, le SECO appliquera davantage une **approche territoriale** (*landscape approach*), visant à évaluer la durabilité des territoires d'un point de vue global au lieu de se concentrer sur des sites de production spécifiques. Cette approche est certes complexe, mais permet de regrouper l'ensemble des intérêts concernés dans une région afin d'obtenir un résultat systémique.

L'amélioration de l'**accès au marché suisse et européen** représente la suite logique des efforts mis en œuvre dans la promotion de la durabilité de produits spécifiques. Dans le cadre du *Swiss Import Promotion Program* (SIPPO), le SECO renforce les capacités et compétences des agences de promotion des exportations et des associations sectorielles afin qu'elles puissent informer les entreprises concernant les exigences en matière de procédures douanières, de normes de qualité et de certification des produits.

Gestion d'entreprise responsable: Les entreprises jouent un rôle décisif dans la performance des économies nationales. Elles créent des **emplois** et des revenus, paient des impôts et contribuent ainsi à la prospérité. Dans les pays en développement et émergents, les investissements du secteur privé sont largement supérieurs aux ressources financières mises à disposition par la coopération internationale. En raison de son influence, le secteur privé assume une grande responsabilité sociale. Pour cette raison, le SECO soutient le développement d'un entrepreneuriat responsable et compétitif.

Le SECO promeut en particulier des modèles commerciaux favorisant un développement durable. Une bonne **gestion d'entreprise**, séparant les fonctions stratégiques, opérationnelles et de contrôle, est

fondamentale à la réussite durable d'une entreprise. Le SECO s'engage ainsi en faveur d'une gestion d'entreprise qui, outre ses objectifs économiques, engage également sa responsabilité vis-à-vis des employés, de la société et de l'environnement. Dans ce cadre, le SECO veille au respect des droits de l'homme et des normes internationales sociales et de droit du travail. Cette démarche vise à renforcer les effets positifs de l'activité entrepreneuriale et réduire au minimum ses effets collatéraux négatifs.

Dans ses pays partenaires, le SECO coopère avec des acteurs et des structures d'accompagnement, tels que les incubateurs, investisseurs, mentors, médias et la diaspora, pour mettre en place un **écosystème local d'entrepreneuriat** et élargir les offres de soutien locales. Sur le continent africain, le SECO soutient par exemple des jeunes entreprises en coopération avec la Banque africaine de développement en leur offrant des solutions de financement et de l'expertise dans le domaine de la gestion d'entreprise.

Compétences spécialisées adaptées aux besoins du marché: Les entreprises innovantes et compétitives dépendent fortement d'une main d'œuvre qualifiée. À l'ère du numérique, la disponibilité et le développement d'une main d'œuvre compétente sont devenus une nécessité absolue en raison de la complexité croissante des connaissances requises dans les processus économiques. La qualité des services et les compétences des universités et instituts de recherche sont également essentielles en termes de capacité d'innovation et de compétitivité des entreprises.

Le SECO soutient le secteur privé dans ses pays partenaires en se concentrant sur la **formation professionnelle de base et continue** et en encourageant le dialogue entre les autorités et le secteur privé afin d'orienter les programmes de formation aux besoins du marché du travail et de tirer profit des opportunités qu'apporte la transformation numérique. Pour ce faire, il s'appuie sur le système de formation dual suisse, très apprécié à l'étranger. En Indonésie, le SECO soutient les autorités à renforcer certaines hautes écoles. Dans le secteur du tourisme par exemple, des stages pratiques sont élaborés pour les étudiants et les apprentis en coopération avec les entreprises d'hôtellerie locale. L'expertise suisse apporte dans ce contexte une importante valeur ajoutée. En Afrique du Sud, les chômeurs se voient faciliter l'accès au marché du travail grâce à des modules didactiques numériques et des offres de travail temporaire. Les chances de trouver un emploi stable suite à ces formations sont multipliées par trois.

Le SECO s'engage en faveur du respect des **normes du travail et normes sociales internationales** dans ses pays partenaires. En coopération avec l'Organisation internationale du travail (OIT), le SECO propose des formations et du conseil en entreprise dans le domaine de la coopération sur le lieu de travail, la gestion de la qualité, la sécurité au travail, la gestion coopérative du personnel et les méthodes de production respectueuses du climat. Ainsi, le SECO renforce la mise en application systématique des normes internationales du travail, améliore les conditions de travail et de vie des employés et contribue à la productivité et à la compétitivité des entreprises.

Thèmes transversaux

L'**égalité des genres**, une approche respectueuse du **climat** ainsi qu'une **utilisation efficiente des ressources** sont des conditions indispensables à une croissance économique et à la prospérité durable. Ces aspects sont donc pris en compte dans toutes les activités du SECO.

Égalité des genres: L'égalité des genres est un aspect-clé dans la lutte contre la pauvreté et un moteur crucial pour le développement durable. Elle fait partie intégrante d'une politique économique intelligente car elle permet d'accroître la **productivité et la compétitivité** des individus, des entreprises et des économies nationales. Par exemple, les entreprises de textile faisant partie du programme *Better Work*, soutenu par le SECO, l'OIT et la société financière internationale (SFI), qui ont amélioré les conditions de travail de leurs employées, ont vu leur productivité et leur compétitivité dans le domaine de l'exportation augmenter de manière substantielle. Le SECO s'engage contre la discrimination en encourageant l'accès des femmes à de meilleurs postes de travail et de formation, aux marchés ainsi qu'aux services publics. Dans la mise en œuvre de ses projets et programmes, le SECO prend systématiquement en compte la dimension des genres, notamment dans le cadre des normes sociales, des directives légales et des risques spécifiques liés aux sexes.

Climat et efficacité des ressources: Le changement climatique a de graves répercussions sur l'environnement et les individus. L'augmentation constante des émissions de gaz à effet de serre provoque des événements météorologiques extrêmes et altère, parfois de façon irréversible, l'environnement naturel. Les conséquences qui en découlent peuvent engendrer des coûts sociaux et économiques élevés. La hausse des émissions est généralement due au **manque de conditions-cadres et de mesures d'incitation** favorables au climat, à la forte consommation en énergie et en ressources

naturelles, au manque d'investissement ainsi qu'à une croissance urbaine incontrôlée. Les strates sociales les plus pauvres sont parmi les plus touchées par le changement climatique.

Pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre et aider ses pays partenaires à s'adapter au changement climatique, le SECO tient systématiquement compte des **risques climatiques et des mesures d'atténuation et d'adaptation** dans l'élaboration et la surveillance de ses activités. Un développement urbain intégré, des modes de production efficaces en ressources, ainsi que des chaînes de valeur et des solutions de financement durables sont essentiels à cet égard.

Pour contribuer à l'atteinte des objectifs de l'**Accord de Paris sur le climat**, le SECO s'engage de manière accrue en faveur de la **mobilisation du secteur privé** en collaborant davantage avec des associations, des investisseurs privés, des gestionnaires de fortune, des assurances ainsi que d'autres parties prenantes de la communauté financière suisse dans le financement volontaire pour le climat. Le but de cette mobilisation est d'accentuer et de promouvoir les investissements respectueux du climat dans les pays en développement, par exemple par le biais de l'investissement d'impact. Afin de renforcer sa collaboration avec le secteur privé, le SECO s'appuie sur des plateformes de dialogue, comme par exemple la SSF ou l'Association suisse pour des investissements responsables.

Le SECO joue également un rôle majeur dans les négociations relatives au changement climatique et l'**élaboration des politiques au niveau international**. En tant que membre actif au sein de comités d'institutions clefs, de processus centraux tels que la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ainsi que des principaux fonds mondiaux pour le climat, il marque de son empreinte l'agenda climatique mondial. De plus, il participe activement à la définition et l'élaboration de stratégies climatiques ainsi qu'au financement de programmes climatiques avec les banques multilatérales de développement.

Orientation géographique

Le SECO intervient là où il est possible d'apporter des réponses aux besoins des populations, y compris ceux relevant des défis globaux, des intérêts de politique économique extérieure de la Suisse ainsi qu'en tenant compte de la valeur ajoutée qu'il peut apporter sur la base de ses **compétences thématiques**. Le SECO se coordonne avec d'autres acteurs de la coopération internationale suisse, notamment la DDC, afin de renforcer la cohérence des mesures et d'exploiter les synergies et complémentarités.

Critères pour le choix de pays

La **coopération bilatérale du SECO** se concentre sur un nombre limité de pays qui se situent principalement dans les régions prioritaires du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) en Afrique du Nord et au Proche-Orient, en Afrique subsaharienne, en Asie et dans les pays d'Europe de l'Est non membres de l'Union européenne. Par ailleurs, certains pays d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est, dans lesquels la Suisse a des intérêts liés à sa politique économique extérieure, continuent de bénéficier du soutien du SECO.

Les **critères de sélection** des pays partenaires ont été révisés pour la période du message 2021-24. Le maintien des relations avec un pays ou l'intégration de nouveaux pays font l'objet d'une **observation globale**, au cours de laquelle les critères suivants sont examinés:

- **Besoins** du pays partenaire et intérêt pour les **compétences thématiques** du SECO,
- Éligibilité d'un pays à la coopération au développement internationale selon les **directives de l'OCDE**,
- Respect de **standards minimaux en matière de gouvernance** (gouvernance économique, droits fondamentaux, etc.) ainsi que volonté et capacité de réforme,
- Compatibilité avec les **intérêts de politique économique extérieure** de la Suisse,
- Compatibilité avec les **intérêts de politique extérieure** de la Suisse (p. ex. relations diplomatiques, défis dans le secteur de la migration, groupes d'électeurs).

La sortie d'un pays partenaire est envisagée si les critères cités plus haut ne sont plus satisfaits, en cas de rupture des relations diplomatiques ou en présence de conflits rendant impossible toute coopération. La sortie d'un pays constitue un processus complexe et potentiellement délicat pour les

relations interétatiques. De ce fait, une telle démarche doit être consciencieusement préparée et communiquée. Pour garantir la poursuite durable des projets établis, la phase de sortie se déroule généralement sur une période de quatre à six ans.

Pays prioritaires

Les pays prioritaires actuels jouent un **rôle def dans le développement économique** et la **stabilité politique** de leur région et sont importants vis-à-vis de la politique économique extérieure de la Suisse. Ils répondent aux critères de sélection cités plus haut et l'engagement du SECO reste pertinent et efficace. La mise en place de relations partenariales et la constitution d'un portefeuille opérationnel solide nécessitent du temps et une certaine continuité. Le nombre de pays prioritaires du SECO a été optimisé en 2009 (Sud) et en 2013 (Est) et comprendra les pays suivants pour la période-cadre du message de 2021 à 2024:

<u>Sud</u> :	Egypte	Indonésie	<u>Est</u> :	Albanie	Tadjikistan
	Tunisie	Vietnam		Serbie	Kirghizstan
	Ghana	Colombie		Ukraine	
	Afrique du Sud	Pérou			

La **sortie** éventuelle de pays prioritaires est évaluée en fonction des critères de sélection. Le SECO planifie et met en œuvre ses activités dans ses pays prioritaires sur la base de stratégies par pays. Ces stratégies, qui sont alignées sur le cycle des messages sur la coopération internationale de la Suisse, sont mises en œuvre en collaboration avec les départements responsables de la coopération internationale, les représentations suisses sur place ainsi qu'avec d'autres offices fédéraux.

Mesures complémentaires

De manière additionnelle à son engagement dans ses pays prioritaires, le SECO met ponctuellement en place des mesures complémentaires. Il mobilise ainsi ses compétences thématiques **en fonction de la demande et en complément** aux principaux thèmes abordés par l'administration fédérale, notamment par la DDC. Les mesures complémentaires peuvent être mises en œuvre dans des pays qui ne sont pas des pays prioritaires du SECO. Les critères suivants doivent toutefois être remplis:

- Réponse adéquate aux critères de sélection cités plus haut, et
- Contribution aux objectifs de la coopération économique au développement du SECO, et
- Présence sur le terrain ou à la centrale des ressources financières, personnelles et logistiques nécessaires au suivi des mesures.

Mesures globales

Les mesures bilatérales du SECO sont complétées par des mesures globales permettant de relever des **défis mondiaux** notamment dans des domaines tels que les *finances et le commerce, la migration, le changement climatique et l'environnement*, ainsi que *l'eau*. Ces dernières permettent au SECO de participer au **dialogue international**, de définir des thèmes centraux en vue des objectifs de durabilité de l'Agenda 2030, et d'accroître l'effet de levier obtenu à travers ses contributions. En général, les mesures globales sont soutenues par plusieurs Etats donateurs et appliquées par des organisations internationales, telles que les banques de développement.